

ORGANISATION DU SEJOUR

Vacances Côte d'Azur
« Road trip,
de Varces à St Aygulf
en passant par le Verdon...»

Du lundi 26 au jeudi 29 juillet



Environnement

1^{ère} étape : 3 heures de route, 200 km : St Laurent du Verdon, ouaouh des eaux émeraudes !!!!!

2^{ème} étape : 1h30 de route, 100 km : St Aygulf, la mer !!!!

Situé entre saint Tropez et Cannes, Saint Aygulf est une petite ville de bord de mer très active l'été avec ses nombreux magasins, ses plages réputées et son marché nocturne tous les soirs de la saison.

Hébergement

Sous tente

A St Laurent du Verdon (1 nuit) : www.camping-la-farigoulette.com

A St Aygulf (2 nuits) : www.campingdesaintaygulf.fr

Transport et encadrement

Séjour encadré par 2 animateurs diplômés et compétents.

Départ : lundi 26 juillet à 9h devant le centre socio-culturel

Retour : jeudi 29 juillet à environ 21h au Centre socio-culturel.

Un groupe partira en voiture et l'autre en mini-bus.

Activités

Lac de Sainte Croix, mer, plage activités aquatiques et nautiques
Marché, sorties...

Traitement médical

Si tu suis un traitement médical, fais signer une décharge à tes parents nous autorisant à te donner ce médicament en joignant la photocopie de la prescription ainsi que les médicaments.

Argent de poche

il n'est pas nécessaire d'apporter plus de 20 €. Tu es responsable de la gestion de ton argent.

Affaires de valeur... principe de précaution !

Evite de les apporter. En cas de perte ou de vol, le centre socioculturel se dégage de toute responsabilité. Attention les affaires de valeurs comprennent aussi des vêtements de marque et le téléphone portable !

Les indispensables :

- un pique-nique pour le repas du midi le premier jour
- une gourde/bouteille d'eau
- un vêtement de pluie, type K.Way
- pulls pour le soir (il peut faire très frais)
- écran total (et non pas de l'huile ou de la graisse à traire !!!)
- lunettes de soleil
- sac de couchage
- casquette
- lampe de poche
- maillot de bain + serviette
- chaussures pour balade (les talons et les tongues n'en font pas partis)
- un petit sac à dos où tu peux au moins mettre ta gourde :-)
- ton bon sens

POUR PARTICIPER AU SEJOUR, IL FAUT :

► **Adhérer à l'Association du centre socioculturel :**

- Amener justificatif de quotient familial
- Carnet de santé
- Moyen de paiement (chèque jeunes Isère «adhésion culturelle » accepté)

► **Nous remettre :**

- l'autorisation de séjour
- une attestation « test préalable à la pratique d'activités aquatiques et nautiques » que l'on obtient auprès des maîtres-nageurs en piscine

► **Préparer le séjour**

Jeudi 24 juin au Centre

- entre animateurs et jeunes à 17h30
- entre animateurs et parents à 18h30

AUTORISATION de séjour

Mr, Mme _____, autorise mon enfant,

_____ à participer au séjour itinérant du 26 au 29 juillet 2010, organisé par l'Association du Centre socio-culturel de Varces

Je déclare avoir bien pris en compte les conditions d'organisation.

Mon enfant et moi-même participeront à la préparation du séjour jeudi 24 juin.

Signature :

Remarques :